



DÉCISION

concernant l'ouverture d'une ligne de trésorerie complémentaire d'un montant de 3 000 000 euros auprès de la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin sur la période de neuf mois pour le budget de l'Assainissement

N° 26155

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 3121-23, L. 3121-24, L. 3121-25 et L. 3121-26 ;
Vu la délibération n° 8.3 du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative à la délégation d'attributions du conseil communautaire au Président ;
Vu l'avis du Conseil de Limoges Métropole ;
Vu la proposition communale en date du 12 janvier 2025

DÉCIDE

Article 1. De contracter auprès de la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin un contrat d'ouverture de crédit complémentaire d'un montant maximum de 3 000 000 € (trois millions d'euros).

Article 2. Les principales caractéristiques du contrat de prêt sont les suivantes :

Montant :	3 000 000 Euros maximum
Durée :	neuf mois à compter du 30/01/2025
Plan de disposition des fonds :	par virement au crédit d'office
Remboursement des fonds :	débit d'office
Taux d'intérêt :	Indexé Euribor + marge de 0,44%
Commission d'engagement :	0,04% soit 1 200 €
Commission de non-utilisation :	absent

Article 3. Président est autorisé à signer l'ensemble des documents relatifs au contrat de prêt décrit ci-dessus à transmettre avec la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin.

Article 4. Le Président est autorisé à procéder sans autre délibération aux demandes de versement des fonds et au remboursement des sommes dues, dans les conditions prévues au contrat d'ouverture de crédit de la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin. Il reportera, jusqu'à son office,

Article 5. Il sera rendu compte de cette décision lors du prochain conseil communautaire.

DÉCISION

Décision concernant l'ouverture d'une ligne de trésorerie complémentaire d'un montant de 3 000 000 euros auprès de la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin sur la période de neuf mois pour le budget de l'Assainissement

1 DOCUMENT - Publié le 28 Janvier 2025



26155.pdf
(.pdf, 234,5 Ko)



TÉLÉCHARGER